Coulaines

Journal d'information municipale INFOS

FÉVRIER 2011

Pôle d'excellence éducative coup d'envoi des travaux !

3 Vie municipale

6-7 Dossier

8 Proximité

Ville fleurie

www.coulaines.fr

Le mot du Maire

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Nous sommes dans une phase de construction, d'évolution avec des travaux d'envergure qui vont transformer notre ville.

Pôle d'excellence éducative Albert Camus, rénovation du centre ville, agrandissement de la Maison de retraite des trois vallées, Maison funéraire, Maison des sports, résidence colonia...

Autant de projets publics et privés qui sont le résultat d'un travail d'élaboration et de concertation entre des architectes de talent et vos élus de proximité.

Ces réalisations sont utiles, proportionnées à nos besoins et à nos moyens. Ces nouveaux bâtiments et, en particulier, le pôle d'excellence éducative Albert Camus marquera l'image de notre ville de demain.

C'est avec la même préoccupation de ce que nous laisserons aux générations à venir que nous nous sommes engagés contre le réchauffement climatique en ratifiant le pacte européen des Maires. D'ici à 2020 nous devons réduire de 20% nos émissions de gaz à effet de serre. Par une gestion différenciée des espaces verts, nous diminuerons l'utilisation des produits chimiques.

Ces choix sont contraignants, les habitudes changeront et les travaux génèreront des nuisances, mais nous croyons au concept de « Ville heureuse » défendu par l'architecte italien Renzo Piano et qui a aussi sa place dans notre commune forte de plus de 50% de logements sociaux.

Bien fidèlement.
Christophe Rouillon.

Christophe Rouillon
Maire de Coulaines, Conseiller général de la Sarthe,
Vice-président de l'association des Maires de France chargé de l'Europe

Sommaire

3 Vie municipale
3 : Croisettes : Coulaines obtient gain de cause

4 et 5 Nos chantiers
Pôle d'excellence éducative, c'est parti !
La future Maison départementale des sports à Coulaines

6 et 7 Dossier
Développement durable, mode d'emploi

8 Vie municipale
Le bus n° 11 desservira le parc d'Andaine

9 Jeunesse
S'occuper pendant les vacances

10 Solidarité
Epicerie Les sources : des ateliers pour créer du lien social

11 Vie municipale
Prévenir la délinquance

12 Evènements
Noël 2010, retour en images

Coulaines infos Février 2011 / Directeur de la publication : Christophe Rouillon, Maire de Coulaines Square Weyhe 72190 Coulaines / Tél. : 02 43 74 35 35 / Fax : 02 43 74 35 39 / www.coulaines.fr

Conception / mise en page : CJCOM 5, rue de Charonne - 75011 Paris / Rédaction : Ludivine Lory, Emmanuel Chevreul (MC COMM) / Agendas et publicités : Ludivine Lory et Angélique Pierrat, seules interlocutrices habilitées à prospecter les annonceurs, Tél. 02 43 74 35 32 / Photos : Ludivine Lory, Marie-Laure Lethielleux, Christophe Rouillon, Emmanuel Chevreul et Gilles Moussé, Mathilde Guilherme / Distribution : services municipaux / Impression : Imprimerie Auffret - Plessix

Agenda

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS, PRENEZ DATES

Chaque mois, tour à tour dans les différentes villes de l'agglomération, le service propreté de Le Mans Métropole effectue une collecte des objets dits encombrants par leur taille.
Réservé aux particuliers et plafonné à un volume d'un mètre cube, cet enlèvement est gratuit. Avant de déposer vos objets devant votre porte, pensez à prévenir le service propreté 4 jours avant la date de passage.
Prenez dates : Mardi 15 mars, mardi 12 avril, jeudi 12 mai et vendredi 17 juin.
Renseignez-vous au 02 43 47 47 47

CINÉMA, LE MARDI PENSEZ-Y !

En partenariat avec l'association Cinéambul, la ville de Coulaines propose, deux mardis soirs par mois à l'Espace culturel Henri Salvador, la diffusion de films récemment projetés en salle. Quelques séances sont aussi programmées le mardi après-midi. Pour connaitre les titres des films et les résumés, connectez-vous sur www.coulaines.fr.
Prochaines séances : Mardi 1er mars à 14h30 et à 20h30, Mardi 15 mars à 20h30
Entrée au tarif unique de 4€.
Renseignements auprès du service culturel au 02 43 74 35 10.

J'AI MARCHÉ SUR LE CIEL

Mercredi 23 mars
Dans le cadre de sa programmation « jeunes publics », le service culturel vous propose un spectacle d'ombres à découvrir allongé pour les enfants dès l'âge de 12 mois.
Prenez dates :
Mercredi 23 mars à l'Espace culturel Henri Salvador
9h30 et 10h45 (12 mois / 3 ans) 15h (3-6 ans)
Tarif plein : 5€50
Tarif réduit : 4€90
Renseignements au 02 43 74 35 10

Voeux du maire à la population

Un hommage a été rendu aux agents municipaux et à une dizaine de personnalités.

La médaille de la ville a été remise à Mathias Ziminski (associatif), à Nicole Ducros (associatif), à l'équipe féminine de basket N2, à André Ligné (historien local), à Yvette Jarrier (bénévole), à Yvonne Bignon (bénévole), à M. et Mme Bombled, à Lucien Cordeau (bénévole), à Thierry Julien (designer) et à Michel Lorin et Antonio Clavijo (chefs d'entreprise).

Recensement des détenus : le Maire obtient gain de cause

En janvier dernier, l'Insee n'avait recensé que 269 détenus. Or, depuis cette date la prison des Croisettes s'est remplie intégralement avec 400 détenus.
Cette situation était réellement préjudiciable pour les finances de la ville car l'État verse une subvention de 94 € par détenu (assimilé à un habitant pour le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement).
Lors de l'inauguration de la prison, Christophe Rouillon avait interpellé le Premier ministre en lui demandant que l'effectif total soit pris en compte pour dédommager notre ville du gel d'une partie de son territoire à la construction d'habitations ou à l'installation d'entreprises.
L'État tardant à se décider avant la date butoir du 31 décembre 2010, le Maire de Coulaines a remis personnellement un courrier au Président de la République à l'occasion du Congrès national des Maires de France à Paris.
Le 14 décembre 2010, l'Insee a finalement accepté de « mettre en œuvre un calcul dérogatoire permettant de prendre en compte la capacité totale de la prison ». Le gain pour Coulaines sera de 8 460 € en 2011, de 16 920 € en 2012, de 25 286 € en 2013 et de 37 600 € en 2014 (soit près de 90 000 € cumulés sur 4 ans).

Téléthon : plus de 6000 euros récoltés

Loto, lâché de ballons, soirée artistique, vente de viennoiseries, tour de ville à bord de voitures sportives ... les manifestations coulainaises organisées en faveur du téléthon 2010 auront permis de récolter cette année plus de 6000 euros.
Nouveauté de cette année, les détenus de la Maison d'arrêt des Croisettes avec le concours du SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et de la municipalité, ont souhaité apporter leur soutien en relevant plusieurs challenges (séances de rameur, défi musculation ...).
A raison d'un euro du kilomètre parcouru et d'un euro de la tonne soulevée, cette action a permis de récolter 603€50.

Enquête INSEE sur le cadre de vie

L'INSEE réalise jusqu'au 16 avril 2011 une enquête sur le thème de l'habitat et des problèmes d'insécurité.
Une enquêtrice, munie d'une carte officielle l'accréditant, contactera, à cette occasion, quelques ménages coulainais.
Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.

Coulaines 89.0
France Culture

Maison de retraite des Trois Vallées : Les unités Alzheimer en service à la fin de l'année

Les travaux d'extension de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) des Trois Vallées commencés en octobre 2009 avancent à grands pas. Les unités Alzheimer, la salle de restauration et les 40 lits supplémentaires entreront en service à l'automne.

Au programme de ce vaste chantier : rénovation de la buanderie et des vestiaires, restructuration de la salle à manger, de la pharmacie et de la morgue, création de 40 lits supplémentaires et modernisation de la cuisine laquelle assurera 240 repas quotidiens contre 160 aujourd'hui.
« Ces travaux permettront d'améliorer les services proposés aux séniors tout en réalisant des économies de fonctionnement », explique le Maire de Coulaines.

Deux unités Alzheimer très attendues

Outre ces importants travaux de rénovation, deux unités Alzheimer accolées au bâtiment existant seront créées. Ce service, qui viendra compléter l'offre de soins proposée aux trois Vallées, sera alors composé de 30 lits dont 6 destinés à l'accueil de jour. La capacité d'accueil de l'EHPAD passera ainsi de 80 à 120 personnes.

Ce programme d'un montant de 7,7 millions d'euros est financé par l'Etat, la Secos, le Conseil général et la commune.
En plus de sa participation à hauteur de 170 000€, la ville de Coulaines assurera la gestion de cet établissement.

Visite de chantier en présence des élus et des architectes Christophe Bailleux et Jennifer Hirschauer.

Pôle d'excellence éducative Albert Camus, première réunion de travail pour les entreprises retenues

Mercredi 15 décembre, 21 des 22 entreprises retenues pour la construction du Pôle d'excellence éducative Albert Camus ont reçu, à l'hôtel de Ville, leur ordre de service signé de Christophe Rouillon, Maire de Coulaines et de l'architecte Dietmar Feichtinger. Au programme : présentation aux entreprises du projet, visite des lieux et première réunion de travail.

Les entreprises, l'architecte et les élus sur le site.

Coup d'envoi des travaux

Opération à tiroirs, la construction de ce pôle éducatif s'effectuera en plusieurs étapes.
La première phase prévoit le terrassement, l'édification de l'école maternelle et élémentaire, du gymnase, du centre de loisirs et de la crèche avec une livraison prévue au second semestre 2012.
La deuxième phase prévoit, pour sa part, la démolition de l'école élémentaire et la construction en lieu et place du restaurant scolaire. Rappelons que la déconstuction du gymnase, des logements de fonction, du restaurant scolaire et de l'école maternelle ont eu lieu l'été dernier et que **les premiers travaux de terrassement ont débuté le 2 février.**

Nouveau plan de circulation

Pour faciliter la circulation automobile aux abords du chantier, un nouveau plan de circulation va être mis en place à partir du 21 février.

Ainsi, rue de Vienne, la portion comprise entre la rue de Paris et la rue de la Ruelle Verte sera fermée à la circulation. La rue de la ruelle Verte et la rue de la Gironde seront en double sens et réservées aux véhicules légers.
Le stationnement rue de la Gironde sera supprimé côté parc de la Gironde.

Pour plus de renseignements, contactez la mairie au 02 43 74 35 35.

La future Maison départementale des Sports à Coulaines

C'est officiel : la nouvelle Maison Départementale des Sports sera construite à Coulaines, sur le site de l'ancien IUFM !

Le permis de construire du bâtiment, qui respectera les normes de Haute Qualité Environnementale, est en cours d'instruction et a été signé par les Maires du Mans et de Coulaines en ce début d'année. Ce chantier de 4 millions d'euros, financé principalement par le Conseil général, devrait s'achever d'ici un an. La ville de Coulaines a insisté pour que cet équipement public respecte l'architecture locale et arbore une teinte ocre rappelant les deux monuments historiques les plus proches : l'église Saint-Nicolas et la muraille gallo-romaine.

Au service des associations sportives

Actuellement implantée au Mans, boulevard Paul Courboulay, la Maison Départementale des Sports (MDS) accueillera le Comité Départemental Olympique et Sportif, ainsi que le Bureau des sports du Département, dont la mission est développer le sport en Sarthe sous toutes ses formes (loisir, compétition, professionnel…).
Le site, qui comptera deux niveaux, mettra des salles de réunion à disposition des clubs sportifs pour les aider à concrétiser leurs projets et à satisfaire leurs adhérents.

Coulaines, une ville sportive

L'installation de ce service public à Coulaines est un choix cohérent qui réaffirme et renforce la dimension sportive de notre commune.
Rappelons que les JSC sont la première association sportive du département (3 500 adhérents) et que Coulaines a obtenu, en 2010, le titre de la deuxième ville la plus sportive des Pays-de-la-Loire.
Les autres projets du site de l'IUFM visent à accueillir le siège administratif du Service Départemental d'Incendie et de Secours, à construire des logements et, nous l'espérons, à réhabiliter le bâtiment historique de l'ancienne école d'instituteurs située rue de Ballon.

Projet de maison départementale des sports, boulevard Saint-Michel (à coté de la caserne des pompiers) Fred Petr Architectes.

Aménagement du centre-ville, c'est parti !

Les travaux de réaménagement du centre-ville, lancés à l'automne dernier, reprendront avant la fin du premier semestre. Ils démarreront par la rue de la Paix et se prolongeront sur la rue du Général de Gaulle (entre la rue de la Paix et la rue de la Gironde). Ils comprendront la réfection de la chaussée et des trottoirs, ainsi que l'enfouissement des réseaux et permettront d'améliorer la sécurité et le confort de circulation des piétons et des automobilistes.

Dossier
Développement durable

Vous avez dit Développement durable ?

Fournir aux habitants l'accès à un maximum de services (culture, loisirs, éducation, santé, commerce…) tout en préservant leur environnement, c'est la définition du Développement durable à l'échelle d'une ville. Il s'agit donc de concilier équité sociale, efficacité économique et respect du cadre de vie.
Dans cette optique, la Municipalité de Coulaines s'est engagée, en signant le Pacte européen des Maires contre le réchauffement climatique en septembre 2008, à réduire de 20% ses émissions de dioxyde de carbone d'ici 2020. Cette volonté politique s'est concrétisée dans un premier temps par l'élaboration de deux outils : le bilan carbone et le Conseil en Orientations Energétiques (COE).

2 questions à Valérie Grignon, conseillère municipale déléguée au développement durable et à la maîtrise de l'énergie

En quoi consiste le bilan carbone ?

C'est l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité des agents, des services municipaux et à l'utilisation des bâtiments publics. Finalisé en décembre 2010, le bilan carbone a recensé et quantifié les postes émetteurs et surtout nous a proposé des pistes d'actions pour limiter nos rejets polluants.

Le Conseil en Orientations Energétiques (COE) est-il complémentaire du bilan carbone ?

Le COE est un bilan qui porte sur le poste le plus énergivore de la collectivité : nos bâtiments. Il nous aide à savoir quelle infrastructure est la plus consommatrice en énergie, la plus émettrice de CO2 et nous oriente, avec le bilan carbone, sur les travaux d'amélioration à réaliser (isolation, chauffage, plomberie…).
La construction du pôle d'excellence éducative Albert-Camus s'inscrit dans cette dynamique de développement durable en associant les priorités économiques aux impératifs sociaux et environnementaux. Le bâtiment sera classé Très Haute Performance Energétique (THPE) avec une consommation d'énergies fossiles fortement réduites. Ce site végétalisé au cœur de la ville offrira des services variés : périscolaire, scolaire, restauration…

Comment trier efficacement ses déchets à Coulaines ?

Conteneur vert : fourni gracieusement par Le Mans Métropole, il est destiné à la collecte, une semaine sur deux, soit des papiers-cartons, soit des verres.

Sacs plastique : disponible gratuitement à la mairie du Mans, vous pourrez y insérer vos bouteilles en plastique et briques alimentaires.

Bac ordures ménagères : c'est le réceptacle du reste de vos déchets ménagers (hormis les déchets organiques si vous détenez un composteur).

Pacte européen des Maires
Contre le réchauffement climatique

2391 m² de toiture végétalisée pour le Pôle d'excellence éducative Albert-Camus

Le Pôle Albert-Camus accueillera la seconde toiture végétalisée à Coulaines après l'HEPAD des 3 Vallées.
Composé de plantes grasses, ce revêtement écologique permettra de renforcer l'isolation thermique du bâtiment, de récupérer une partie des eaux de pluie et de contribuer à l'intégration paysagère de l'édifice.

Vélos électriques et Véhicules Gaz Naturel de Ville (GNV) pour les élus et les agents municipaux

Depuis juillet 2008, deux vélos électriques, équipés de paniers, sont à la disposition des agents et des élus pour les trajets professionnels courts. Ces moyens de transport originaux et écologiques comptent déjà plusieurs centaines de kilomètres au compteur.
Cette action complète l'acquisition, par la Municipalité en 2007 et 2008, de 5 véhicules roulant au Gaz Naturel de Ville (3 camions, 2 voitures) et d'une voiture fonctionnant au GPL.
A noter : *des vélos électriques sont disponibles pour les particuliers à la Gare Nord du Mans (contact SETRAM : 02 43 24 76 76).*

Gestion différenciée des espaces verts : un changement de culture !

La gestion différenciée a pour objectif d'adopter des pratiques d'entretien et créer un cahier des charges définissant pour chaque site la qualité et le niveau d'entretien des espaces verts. Cette action respectueuse de l'environnement limite l'utilisation de produits phytosanitaires, permet d'économiser l'eau et contribue à l'enrichissement de la biodiversité.
« Nous pratiquons la gestion différenciée depuis une dizaine d'années. En 2011, nous allons renforcer cette pratique en établissant une carte communale répertoriant les espaces avec leur type d'entretien », explique Jean Palussière, Adjoint au Maire chargé de l'Urbanisme, des Bâtiments et du Cadre de vie.
Ce travail auquel est associé Bruno Royer, responsable du service des espaces verts, ainsi que l'ensemble des agents du service, sera soumis à la validation prochaine du Conseil municipal.

Mise à disposition de composteur par Le Mans Métropole

Si vous souhaitez recycler vos déchets organiques et ainsi alléger de 30% le volume de vos ordures ménagères, Le Mans Métropole met à votre disposition des composteurs. Si vous n'avez pas de jardin, pensez au lombricomposteur, garanti sans odeur.
En pratique : *pour commander votre composteur appelez le 02 43 47 47 60*
Coût : 35 euros pour un composteur de 320 litres, 60 euros pour 620 litres

crédit photo : ville du Mans - Gilles Moussé

Etat civil

Naissances

Aya BACHIRI
Maëva BAUDRY
Maxine BONERT
Louise COUBARD
Leïla DAVID
Naomie GAUMONT
Louna HURPY
Bilal IBRAGUIMOVA
Enzo LEBESLE
Sulivan LEFEBVRE
Théa LOTTIN
Esthéban MAUDHUY
Timéo SAUDUBRAY
Joséphine VERA-RINGON
Kaan OZKAN

Mariages

Lydie BOUCHET et Julien LASSAY

Décès

Marcel COLLIGNON
René LEROYER
Marie FOLLENFANT
Nicole FOUASSIER
Marguerite FRANCOIS
Pierre HUBERT
Juliane THOMAS
Gisèle BOURGAULT
Marie DEMAILLY
Jean JOURDAS

Le bus n°11 desservira le parc d'Andaine

Afin de répondre à l'attente des habitants du quartier Rives de Sarthe (parc d'Andaine), la ligne n°11 en direction de « La Closerie / Les Croisettes », passe désormais par la rue Corneille avec un nouvel arrêt au parc d' Andaine. Il emprunte la rue Rabelais pour rejoindre son itinéraire initial rue de Nice.

La ligne 11, en direction du « Cadran / La Chapelle St Aubin », reste quant à elle inchangée. Seul un nouvel arrêt rue Molière permet de se rapprocher du boulevard Saint-Michel.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le service clients de la Setram au 02 43 24 76 76.

En tant que particulier, que dois-je faire en cas de chutes de neige ?

Nous remercions très chaleureusement les agents municipaux qui sont intervenus rapidemment lors des dernières chutes de neige. Toutefois, nous vous rappelons, que vous devez (particuliers, commerçants et entreprises) déneiger et déverglacer le trottoir situé devant votre domicile. Une règle qui s'applique également aux syndics de copropriété lesquels doivent déneiger les trottoirs qui longent leurs résidences. Pour cela, il convient de répandre du sel ou du sable devant votre habitation pour protéger les piétons. Pensez également à faciliter l'accès des facteurs à votre boîte aux lettres.

Tribune de l'opposition

Année nouvelle, temps des vœux. Que 2011 soit pour vous agréable, prospère et riche d'évènements, personnels et familiaux, heureux, avec des pensées particulières pour les plus isolés.
Nous avons aussi une pensée profonde, pour Jean JOURDAS qui est décédé le vendredi 7 Janvier, également pour son épouse et sa famille.
Monsieur Jean JOURDAS a été élu conseiller municipal dans la municipalité Bollengier-stragier. Cet homme discret et dévoué a toujours servi la commune avec beaucoup d'attachement et nous lui rendons sincèrement hommage.

Réflexions autour des vœux du maire
• L'endettement actuel de la commune permet d'envisager la construction du "pôle d'excellence Albert CAMUS" en toute sérénité. Nous sommes heureux qu'après 10 ans de mandat d'une commune « au bord de la faillite » dixit le 1er magistrat à son arrivée cette réalisation puisse se faire. Il n'aura fallu que 10 ans pour absorber la dette des trois équipements suivants : - La construction du stade Val du MONNET - l'aménagement du square urbain - la Maison de la Lecture alors qu'un particulier met 25 à 30 ans pour devenir propriétaire.

Etait-il nécessaire, en 2001, de crier "au loup" de prononcer le terme "faillite du budget communal". La vente du patrimoine communal a largement contribué au remboursement de la dette. Elle était à l'époque de 1.16 millions alors qu'avec la construction de cette école elle va passer, au bas mot, à prés de 3 millions d'euros.

- « Ceci est totalement envisageable » sic M. le Maire. Qu'en pensez-vous ?

• M. le Maire, pro-européen lors de ses vœux, nous en sommes très satisfaits. Est-il nécessaire de vous rappeler sa position en 2005 et son "NON" au projet de constitution européenne.
• Taux imposition : augmentation égale au taux de l'inflation, année élective seulement ou dans la continuité du mandat jusqu'en 2014 ? Pour les commerçants c'est déjà raté, l'augmentation est effective.
• OUI au projet éducatif (20% du budget global de la commune), OUI au projet culturel (10%) - Il faut cependant souligner que la majeure partie du budget provient de subventions d'Etat, revues à la baisse, le budget communal sera-t-il en mesure d'intégrer l'ensemble de ces charges de fonctionnement ?

• Il faut trouver des recettes : nous proposons de réduire les dépenses de communication et de réception .Quant a densifier l'habitat par de nouvelles constructions : là nous sommes très réservés car nous y perdrons la dimension humaine de notre petite commune.

Nous restons à votre écoute et vous rappelons que vous pouvez nous contacter personnellement.

Avec dévouements

Jacki Egbert, Hervé Morice, Anne Guilmeau, Marie-Claire Legoff

Enfants, que faire pendant les vacances d'hiver ?

Les vacances de février approchent à grands pas. Voici quelques idées d'activités pour occuper vos enfants pendant cette période.

Séjour aux sports d'hiver entre Grenoble et Chambery

12 jeunes agés de 7 à 14 ans participeront cette année au séjour organisé par la ville de Coulaines. Au programme : la station du Collet d'Allevard située à 50 kilomètres de Grenoble et de Chambery. Hébergés au pied des pistes, les jeunes coulainais découvriront les joies du ski, du snowboard et de la luge.

Renseignez-vous au 02 43 74 35 35 et sur www.coulaines.fr

Accueil de loisirs, un accueil à la carte

Une équipe d'animateurs diplômés accueille vos enfants âgés de 3 à 12 ans, du lundi au vendredi de 8h15 à 17h45 à l'école Georges Braque. Sur place, vos enfants pourront participer à de nombreuses activités manuelles, sportives, culturelles et d'expression artistique. Au programme, pour les plus jeunes, des ateliers en lien avec le carnaval du 9 mars (confection de déguisements…) ou encore la réalisation d'un petit film d'animation. Les enfants un peu plus âgés, découvriront quant à eux le monde du journalisme et de la radio en devenant animateurs d'une émission quotidienne (débats, micro-trottoir, météo, informations, interview…).

Si vos horaires de travail ne coïncident pas avec les horaires de l'accueil de loisirs, sachez qu'un accueil est possible le matin dès 7h15 et le soir jusqu'à 19h15.

Le tarif de l'accueil de loisirs est calculé en fonction des ressources de chaque famille.

Renseignements et inscriptions au 02 43 74 35 35 et sur www.coulaines.fr

Activités ludiques et créatives aux Maisons pour Tous

Les Maisons pour Tous concoctent pour les enfants âgés de 6 à 12 ans un large programme d'animations variées avec notamment la préparation du carnaval Carna'balade qui aura lieu le mercredi 9 mars. A cette occasion, un atelier de préparation ouvert aux familles et aux enfants jusqu'à l'âge de 12 ans est proposé du 28 février au 4 mars.

L'Espace jeunes n'est pas en reste. Les ados âgés de 12 à 18 ans profiteront eux aussi de sorties, d'animations et de stages. Au programme : stage de percussions le jeudi 3 et vendredi 4 mars et stage de customisation du 1er au 4 mars. Le programme détaillé est disponible à l'Espace jeunes. Enfin, la ludothèque de l'Oasis vous attend les mercredis 2 et 9 mars de 14h à 17h45 pour un après-midi jeux avec vos enfants.

Renseignez-vous au 02 43 81 56 09.

Pensez aussi à la piscine municipale …

Pour occuper vos enfants, sachez que la piscine municipale située place de la Gironde est ouverte pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 15h à 19h30, le samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45 et le dimanche de 9h30 à 12h15. Tarifs : 2€ par enfant et 3€80 par adulte. Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

Renseignements au 02 43 81 26 10.

Impôts : le saviez-vous ?

Si votre enfant âgé de moins de 7 ans fréquente l'accueil de loisirs, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts ou d'un crédit d'impôts si vous n'êtes pas imposable. Le service enfance-jeunesse vous délivrera, sur demande, une attestation de présence.

Si vous bénéficiez de passeports loisirs de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de la MSA, sachez que vous pouvez les utiliser pour payer l'accueil de loisirs.

Epicerie sociale « Les sources », « Des ateliers pour favoriser le lien social »

L'épicerie sociale « Les Sources » gérée par le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) met à votre disposition, en partenariat avec les Maisons pour Tous, des ateliers cuisine et bien-être, des réunions d'information collectives ainsi que des rencontres avec les bailleurs sociaux.

L'objectif : « répondre aux besoins de la population et favoriser le lien social », explique Fanny Semasaka, responsable de l'épicerie sociale. L'accès à ces ateliers est gratuit excepté pour l'atelier cuisine pour lequel il vous sera demandé une participation de 1€50 par personne et 1€ par enfant.

Cet atelier comprend la préparation du repas mais aussi sa dégustation.

Une inscription préalable auprès de l'épicerie sociale au 02 43 81 68 52 ou auprès des Maisons pour Tous au 02 43 81 56 09 est obligatoire.

Un programme détaillé est disponible à l'épicerie ainsi qu'à l'Hôtel de ville et dans les lieux ouverts au public (piscine municipale, Maisons pour Tous, Herberie, Maison de la lecture…).

Fanny Semasaka, responsable de l'épicerie sociale « Les sources »

Prenez dates : Ateliers « cuisine » de 9h15 à 14h (préparation et dégustation du repas)
Mercredi 16 février à la Maison pour tous la Fantasia, mercredi 24 mars à l'Oasis et mercredi 13 avril à la Fantasia.
Atelier « conseils et astuces pour mieux gérer son budget » de 14h à 15h30 (salle du Petit Closeau Hôtel de Ville)
Les mardis 22 février, 22 mars et 24 mai.

La recette du mois avec l'épicerie sociale

Le saka-saka de poisson accompagné de Riz Pilaf

Ce mois-ci, l'épicerie sociale « Les sources » vous propose de découvrir un plat traditionnel congolais à base de poisson écrasé et de feuilles de saka-saka (feuilles de manioc). Vous trouverez ces feuilles ainsi que le beurre d'arachide (dakatine) dans les boutiques exotiques.

Préparation et cuisson : 1h30 environ

Ingrédients (4 personnes) :

- 1 boule de saka-saka (feuilles de manioc)
- 1 aubergine violette
- 2 poissons sinchards
- 2 cuillères à soupe de dakatine (beurre d'arachide)
- 1 sachet d'épinards hachés
- 5 cubes de bouillon
- 1 verre d'huile
- 1 gousse d'ail
- 1 oignon
- 1 botte de persil
- 1 poireau
- 1 branche de céleri
- 1 verre de riz

Préparation :

1. Déposer les feuilles de saka saka dans une cocotte.
   Les faire cuire dans un fond d'eau pendant 20 min.
2. Eplucher les aubergines, les mixer et les mélanger avec le saka saka et les épinards.
3. Couper les oignons, l'ail, le persil et le céleri.
   Les mixer et ajouter le tout dans la cocotte de saka saka
4. Faire cuire séparément les poissons à feu doux pendant 20 min, puis enlever les arrêtes
5. Mettre deux cuillères à soupe de dakatine dans la cocotte de légumes, laisser mijoter à feu doux.
6. Ajouter les poissons, l'huile et les cubes de bouillon puis laisser cuire 20 min.

Sécurité et prévention de la délinquance, des élus à l'écoute et réactifs

Afin de garantir la sécurité de ses citoyens, la municipalité de Coulaines développe une politique de prévention de la délinquance qui s'appuie sur des services structurés, des actions de terrain et des partenariats solides.

« Notre volonté est d'être à l'écoute et réactifs », résume Jean Blanchais, Conseiller municipal délégué à la prévention de la délinquance. « Dans ce but, le Maire avec plusieurs de ses collègues élus, rencontrent régulièrement des associations locales, ainsi que la police. Ces échanges leur permettent d'avoir une vision précise de la situation pour agir efficacement.
De même, nous recevons toutes les familles qui nous en font la demande et nous nous déplaçons fréquemment sur le terrain, y compris la nuit ».
Les élus coulainais pratiquent également le rappel à l'ordre pour les personnes commettant des incivilités et la Ville demande systématiquement réparation pour toute dégradation d'un bâtiment public.

Deux structures

Pour mener à bien ses actions, la Municipalité a mis en place deux structures :
- une cellule d'urgence pour agir au plus vite face à toute situation. Celle-ci est composée de deux élus (Jean Blanchais et Francine Philippet) et, le cas échéant, de gendarmes et de responsables associatifs.
- un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui, après analyse des faits et des chiffres, définit les stratégies de travail et d'actions. Rassemblant le Maire, le Préfet, le Procureur de la République, des élus, des représentants des pouvoirs publics et des acteurs locaux (issus d'associations ou d'organismes sociaux), le CLSPD aborde toutes les questions liées à la délinquance. « A la demande des riverains, nous avons favorisé le développement d'animations rue Carnac », précise Jean Blanchais.
Enfin, la collecte des informations de prévention est sous la responsabilité de Josig Arnal, directeur des actions éducatives et du développement social urbain.

De nouvelles pistes d'action

Grâce à l'efficacité de la police et aux actions de prévention, ces initiatives commencent à porter leurs fruits : les atteintes aux biens ont chuté, l'an passé, de 20%.
A l'inverse, les actes de malveillance à l'égard des personnes ont légèrement augmenté en 2010. C'est pourquoi la Municipalité souhaite notamment multiplier ses actions, notamment en direction des parents. « Nous voulons les aider à savoir mettre des limites », assure Jean Blanchais. « Nous souhaitons aussi développer les activités pour les adolescents et mettre en place une cellule pour repérer les jeunes qui décrochent du système scolaire.»
«Ces progrès passent par un renforcement des partenariats avec les acteurs du monde associatif, de l'éducation, de l'insertion et, bien évidemment, par une augmentation des moyens de la police d'Etat et de la prévention spécialisée », ajoute Christophe Rouillon, Maire de Coulaines.

Opéra, concert, cinéma... demandez le programme !

Opéra : la petite messe solennelle de Rossini

Après le succès du Pays du sourire la saison dernière, les solistes de l'Opéra de Paris et le Chœur résonnances reviennent à l'Espace culturel et vous proposent une interprétation de la petite messe solennelle de Rossini.
Renseignez-vous au 02 43 74 35 10.
Prenez date : Dimanche 27 mars, 15h, à l'Espace culturel Henri Salvador.
Tarifs : 15 €50, 13 € et 10 €50.

Picolo cinéma : Alice au pays des merveilles à l'affiche

En mars, l'adaptation par Tim Burton d'Alice au pays des merveilles est à l'affiche du Picolo cinéma en partenariat avec Cinéambule. Alice, désormais âgée de 19 ans, retourne dans le monde fantastique qu'elle a découvert quand elle était enfant. Elle y retrouve ses amis le Lapin Blanc, Bonnet Blanc et Blanc Bonnet, le Loir, la Chenille, le Chat du Cheshire et, bien entendu, le Chapelier Fou.
Prenez date : Mercredi 16 mars à 15h à l'Espace culturel Henri Salvador
Tarif unique : 3€

le Mans cité chanson de retour à Coulaines

En marge des tremplins, Le Mans cité chanson vous propose des concerts de proximité. A Coulaines, l'événement aura lieu le samedi 12 et le dimanche 13 mars.

Au programme, le samedi 12, un concert éclectique et métissé avec Le Larron et Charivari... Le dimanche 13, venez assister à la demi-finale interprètes Le Mans cité chanson. Renseignez-vous au 02 43 87 67 34.

Prenez dates :
Samedi 12 mars, 20h30, à l'Espace culturel Henri Salvador. Tarifs : 8 et 11€
Dimanche 13 mars, 14h30, à l'Espace culturel Henri Salvador. Tarif unique : 4€

Un noël autour de Gaspard et Florette

110, c'est le nombre d'enfants qui ont fêté noël le jeudi 23 décembre avec les Maisons pour Tous, l'épicerie sociale et les restos du cœur autour des marionnettes Gaspard et Florette.

Les Live font leur Cabaret, chapeau les artistes !

Pari réussi pour l'association Live qui organisait les 17, 18 et 19 décembre à l'Espace culturel Henri Salvador, un spectacle musical « Les live font leur cabaret » au profit de l'association Grégory Lemarchal. Jouant sur le registre du music hall et du cabaret, les nombreux artistes, chanteurs, comédiens, danseurs, présents sur scène ont su convaincre. Plus de 1000 spectateurs se sont rués et près de 5 200 euros ont été reversés à l'association. Bravo encore !

Spectacle de noël, vivement l'année prochaine !

600, c'est le nombre de coulainais, qui se sont pressés le mardi 14 décembre pour applaudir les deux clowns de la compagnie Kirolo's dans le cadre du grand spectacle de noël offert par la municipalité.
L'occasion pour les enfants et leurs parents de rencontrer le père noël avant que ne soit tiré le feu d'artifice depuis le parc de la Gironde. Prochain rendez-vous l'année prochaine.

« CANTONALES 2011 »
ELECTIONS DEPARTEMENTALES
LES DIMANCHES 20 ET 27 MARS 2011

Rendez-vous entre 8h et 18h, dans votre bureau de vote muni de votre carte d'électeur ainsi que d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport…).

Si une obligation vous empêche d'être présent le jour du scrutin, vous pouvez donner une procuration à une personne de votre choix. Pour cela, rendez-vous au commissariat de police le plus proche de votre domicile.

Voter est un droit. Voter est une chance! Votez!